



»»» A l'attention du personnel non-médical

## Réforme des retraites 2023 - Complément d'information

### **FLASH CNRACL - COMPLETE LE PRECEDENT FLASH RH RETRAITE**

Suite au Flash RH n°2023-03, diffusé par la Direction des ressources humaines le 19/06/2023, la CNRACL a transmis de **nouvelles modalités de mises à jour** détaillées ci-dessous.

#### **Mise à jour du simulateur de la future retraite des agents**

Le service "Mon estimation retraite" propose aux agents une estimation du montant de leur future retraite selon leur âge de départ. Il intègre désormais les principales évolutions liées à la réforme des retraites qui sera appliquée le 1er septembre 2023.

Le simulateur en ligne "Mon estimation retraite" évolue pour prendre en compte la réforme des retraites. Il est accessible depuis l'espace personnel Ma retraite publique, qui a été mis à jour pour prendre en compte les principales mesures liées à la réforme.

Le service permet aux agents de simuler leur retraite et de vérifier les informations prises en compte selon leur situation actuelle. Les estimations sont calculées à partir des informations connues des régimes de retraite de l'assuré.

#### **Mise à jour des données paramétriques de l'outil de liquidation des droits CNRACL**

Les modifications paramétriques liées à la réforme pour les pensions liquidées à compter du 01/09/2023 sont intégrées à l'outil de liquidation à compter du 08/06/2023. Elles concernent :

- le recul de l'âge de départ à la retraite
- l'allongement de la durée d'assurance requise.

Ainsi, la mise à jour est effective pour les agents nés :

- **A compter du 01/09/1961** pour les **catégories sédentaires** (intégration décôte/surcôte)
- **A compter du 01/09/1966** pour les **catégories actives**,
- **A compter du 01/09/1971** pour les **catégories insalubres**.

Pour le relèvement de l'âge légal, les agents relevant du droit d'option ne sont pas concernés par cette mise à jour.

Les règles de départ anticipé au titre des carrières longues seront actualisées le 19 juin. Début juillet, de nouvelles évolutions interviendront.